



Union Nationale
du Sport Scolaire

FICHE SPORT

23 | 24

ATHLETISME HIVERNAL

L'ensemble des modifications effectuées par la CMN pour l'année scolaire 2023-2024 sont **surlignées en jaune** dans ce document.

Membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur National Adjoint de l'UNSS en charge de l'activité :

- Bernard QUINCY
- **Cédric HAYERE**

Délégués techniques UNSS :

- **Lucie AUBERTIN**
- Mickaël PICHON
- Emmanuel BEDU
- **Patrick CLAUDON**
- Denis MIGUET (Sport Partagé)

Membres FFA

- Didier VAREECKE – Vice-Président FFA
- Guillaume GEISLER – DTNA FFA
- Philippe LEYNIER – DTNA FFA

Référent Juge Arbitre FFA

- André OLIVE

Enseignants EPS – CMN Cross-country / Athlétisme :

- Jean-Luc MARTIN Enseignant EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Émilie CAZÉ Enseignante EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Magalie DEROUICHE Enseignante EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Damien RAIMBAUD Enseignant EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Benjamin RAVASI Enseignant EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Cécile PANNETIER Enseignante EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Delphine THOMAS Enseignante EPS – Référent Jeunes Officiels UNSS
- Frédéric MOUTARDE Enseignant EPS - Référent Technique
- **Maxime DAUBENTON Enseignant EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS**
- **Mikaël RIOU Enseignant EPS - Référent Technique**
- **Stéphane CHAPARTEAU Enseignante EPS - Référent Technique**
- **Camille GAUTHIER Enseignante EPS - Référent Technique**

Sommaire

- Dispositions générales à toutes les activités..... page 3
- Dispositions particulières Athlétisme Indoor.....page 3
 - Dispositions particulières pour le programme du CF Athlétisme Indoor
 - Dispositions particulières pour les équipes Excellence
 - Brochure Athlétisme 2023-2024
 - Remontées des résultats qualificatifs
- Championnat de France par équipes Excellence..... page 4
- Championnat de France par équipes Établissement.....page 5
- Modalités de qualifications au championnat de France..... page 6
 - Qualifications des équipes
- Les Jeunes Officiels au CF Athlétisme Indoor..... page 7
- Annexes

Dispositions générales à toutes les activités

Se référer à la [Fiche Sport « Dispositions Générales »](#) mise en ligne sur OPUSS.

Dispositions particulières Athlétisme INDOOR

Dispositions particulières pour le programme du CF Athlétisme Indoor :

- Les championnats de France UNSS ont une distinction « Excellence », « Établissement » et « Sport partagé »

Dispositions particulières pour les équipes Excellence :

- Tous les élèves licenciés à l'UNSS sont autorisés à participer en championnat Excellence

[Brochure athlétisme UNSS 2023-2024](#)

- La brochure précise les épreuves ouvertes par catégorie et les barèmes par épreuves et catégories

Précisions Réglementaires

- Au Championnat de France, **une Association Sportive ne peut qualifier qu'une seule équipe par challenge**, mais peut être présente sur plusieurs challenges différents ;
- Le total obtenu par l'équipe est l'addition des points réalisés par les 4 meilleurs athlètes, avec au moins 1 fille et 1 garçon dans le classement ;
- Chaque athlète peut participer à 2 challenges maximum, y compris aux 2 challenges courses (vitesse et haies) ;
- Il ne peut participer qu'à une seule épreuve dans le challenge Sauts (1 seul saut autorisé) ;
- Chaque athlète participe aux épreuves correspondant à sa catégorie d'âge. Les épreuves sont cotées en tenant compte des tables propres à chaque catégorie (y compris pour les Seniors 1^{ère} et 2^{ème} années) ;
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées à la meilleure 4^{ème} cote, puis 3^{ème}, 2^{ème}, 1^{ère}, etc...

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Académiques par les SR : **vendredi 22 décembre 2023**

Après les dates limites de transmission des qualifications académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement et Excellence ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : OPUSS
Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi par le SR à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives

Championnats de France par équipe Excellence

LICENCIES AUTORISES	- Minimes - Cadets	- Minimes - Cadets - Juniors - Séniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 à 5 compétiteurs dans 1 Challenge Mixité obligatoire, au moins 1 fille et 1 garçon dans le classement.	
JEUNE JUGE	1 Jeunes Officiels (Jeunes Juges) par académie qualifiée Niveau académique minimum. Ils peuvent être d'une autre association sportive de l'académie Ils ne peuvent pas être compétiteurs En cas d'absence, l'association sportive ou les associations sportives concernées ne pourront participer aux Championnats de France	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition de l'équipe. Ce jeune coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer au championnat de France.	
RÈGLEMENT	FFA (sauf dispositions particulières : voir brochure Athlétisme UNSS) Registre des épreuves : voir brochure Athlétisme UNSS Attention : relais composé uniquement des minimes	
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral	
FORMULE DE COMPÉTITION	4 Challenges sont organisés : Vitesse – Haies – Sauts - Lancers (de poids) L'épreuve se déroule suivant le principe d'un championnat d'athlétisme.	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique + sélection réalisée par la CMN (limites de qualification en points)	
TITRES DÉCERNÉS	- Champion de France Excellence Collèges Challenge Vitesse - Champion de France Excellence Collèges Challenge Haies - Champion de France Excellence Collèges Challenge Sauts - Champion de France Excellence Collèges Challenge Poids	- Champion de France Excellence Lycées Challenge Vitesse - Champion de France Excellence Lycées Challenge Haies - Champion de France Excellence Lycées Challenge Sauts - Champion de France Excellence Lycées Challenge Poids

Championnats de France par équipe Etablissement

LICENCIES AUTORISES	- Minimes - Cadets	- Minimes - Cadets - Juniors - Séniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 à 5 compétiteurs dans 1 Challenge Mixité obligatoire, au moins 1 fille et 1 garçon dans le classement.	
JEUNE JUGE	1 Jeunes Officiels (Jeunes Juges) par académie qualifiée Niveau académique minimum. Ils peuvent être d'une autre association sportive de l'académie Ils ne peuvent pas être compétiteurs En cas d'absence, l'association sportive ou les associations sportives concernées ne pourront participer aux Championnats de France	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition de l'équipe. Ce jeune coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer au championnat de France.	
RÈGLEMENT	FFA (sauf dispositions particulières : voir brochure Athlétisme UNSS) Registre des épreuves : voir brochure Athlétisme UNSS Attention : relais composé uniquement des minimes	
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral	
FORMULE DE COMPÉTITION	4 Challenges sont organisés : Vitesse – Haies - Sauts - Lancers (de poids) L'épreuve se déroule suivant le principe d'un championnat d'athlétisme.	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique + sélection réalisée par la CMN (limites de qualification en points)	
TITRES DÉCERNÉS	- Champion de France par Équipe d'Établissement Collèges Challenge Vitesse - Champion de France par Équipe d'Établissement Collèges Challenge Haies - Champion de France par Équipe d'Établissement Collèges Challenge Sauts - Champion de France par Équipe d'Établissement Collèges Challenge Poids	- Champion de France par Équipe d'Établissement Lycées Challenge Vitesse - Champion de France par Équipe d'Établissement Lycées Challenge Haies - Champion de France par Équipe d'Établissement Lycées Challenge Sauts - Champion de France par Équipe d'Établissement Lycées Challenge Poids

Modalités de qualifications au CF Athlétisme Indoor

Qualification des équipes :

- La qualification pour les Championnats de France ne peut se faire qu'à l'issue de l'organisation d'un championnat d'Académie (ou d'une organisation UNSS départementale ou inter-académique) ;
- Le Championnat de France est ouvert à toutes les équipes d'établissement ou de sections sportives scolaires ;
- 162 équipes maximum « Établissement » + « Excellence »

COLLÈGES	LYCÉES
Challenges Vitesse	
20 meilleures équipes championnes d'Académie Equipes d'Etablissement- + 10 meilleurs totaux (toutes AS confondues)	20 meilleures équipes championnes d'Académie Equipes d'Etablissement + 10 meilleurs totaux (toutes AS confondues)
Challenges Haies	
20 meilleures équipes championnes d'Académie Equipes d'Etablissement + 10 meilleurs totaux (toutes AS confondues)	20 meilleures équipes championnes d'Académie Equipes d'Etablissement + 10 meilleurs totaux (toutes AS confondues)
Challenge Sauts	
20 meilleures équipes championnes d'Académie Equipes d'Etablissement + 13 meilleurs totaux (toutes AS confondues)	20 meilleures équipes championnes d'Académie Equipes d'Etablissement + 13 meilleurs totaux (toutes AS confondues)
Challenge Poids	
12 meilleures équipes championnes d'Académie Equipes d'Etablissement + 8 meilleurs totaux (toutes AS confondues)	12 meilleures équipes championnes d'Académie Equipe d'Etablissement + 8 meilleurs totaux (toutes AS confondues)

- Une académie ne pourra avoir plus de 4 équipes retenues par challenge.**

Les jeunes Officiels au CF Athlétisme estival Collèges

Quotas de jeunes officiels par académie :

- 12 académies doivent fournir 1 Jeune Juge soit en SAUTS soit en LANCERS ;
- 13 académies doivent fournir 1 Jeune Juge soit STARTER soit COURSES soit CHONOMÉTREUR ;
- L'académie organisatrice fournit le complément nécessaire (pool local d'au moins 17 jeunes juges) ;
- Le service régional UNSS désigne le Jeune Juge de l'académie qui officiera durant le CF UNSS.

CF UNSS 2024 ►	CF Hivernal
Règles ►	1 Jeune Juge par académie formé et certifié niveau académique en :
Service Régional ▼	Spécialité du Jeune Juge
AIX/MARSEILLE	Starter ou Courses ou Chrono
AMIENS	Starter ou Courses ou Chrono
BESANÇON	Sauts ou Lancers
BORDEAUX	Organisateur
CAEN	Sauts ou Lancers
CLERMONT-FERRAND	Starter ou Courses ou Chrono
CORSE	Sauts ou Lancers
CRÉTEIL	Starter ou Courses ou Chrono
DIJON	Sauts ou Lancers
GRENOBLE	Starter ou Courses ou Chrono
LILLE	Starter ou Courses ou Chrono
LIMOGES	Sauts ou Lancers
LYON	Sauts ou Lancers
MONTPELLIER	Starter ou Courses ou Chrono
NANCY/METZ	Sauts ou Lancers
NANTES	Starter ou Courses ou Chrono
NICE	Sauts ou Lancers
ORLÉANS/TOURS	Starter ou Courses ou Chrono
PARIS	Sauts ou Lancers
POITIERS	Starter ou Courses ou Chrono
REIMS	Starter ou Courses ou Chrono
RENNES	Sauts ou Lancers
ROUEN	Starter ou Courses ou Chrono
STRASBOURG	Sauts ou Lancers
TOULOUSE	Starter ou Courses ou Chrono
VERSAILLES	Sauts ou Lancers
Si présence d'équipes Ultra Marines ou AEFE	
GADELOUPE	Starter ou Courses ou Chrono ou Sauts ou Lancers
GUYANE	Starter ou Courses ou Chrono ou Sauts ou Lancers
LA RÉUNION	Starter ou Courses ou Chrono ou Sauts ou Lancers
MARTINIQUE	Starter ou Courses ou Chrono ou Sauts ou Lancers
MAYOTTE	Starter ou Courses ou Chrono ou Sauts ou Lancers
NOUVELLE CALÉDONIE	Starter ou Courses ou Chrono ou Sauts ou Lancers
AEFE	Starter ou Courses ou Chrono ou Sauts ou Lancers

Validation des jeunes officiels au CF UNSS Athlétisme collèges estival :

- La validation théorique nationale JO se tiendra le jour de l'accueil en début de soirée.
- Pour les élèves à besoin particulier, des aménagements sont possibles. Des aménagements sont possibles sous condition de présenter à l'accueil JO un justificatif officiel émanant d'une instance habilitée à le fournir donnant droit à l'aménagement de l'examen précité ».

Passerelles

- La fédération française d'athlétisme (FFA) s'engage à mettre en place des équivalences ou passerelles à chaque niveau de certifications délivrées par l'UNSS.
- La FFA permet aux jeunes juges d'obtenir par équivalence le diplôme fédéral correspondant selon un protocole mis en place conjointement par (entre) la FFA et l'UNSS.
- La convention entre l'UNSS et la FFA précise que le jeune arbitre de certification de niveau départemental, académique ou national permet une équivalence :
 - Certification départementale** : La certification de niveau départemental UNSS permet d'accéder au titre de JJ départemental.
 - Certification académique** : La certification de niveau académique UNSS permet d'accéder au titre de JJ régional de spécialité ou juge assistant (+16 ans).
- Ces équivalences peuvent être obtenues en prenant contact auprès du comité départemental (service formation).
-
- Certification nationale**

La certification de niveau national UNSS permet d'accéder au titre de jeune juge fédéral de spécialité ou juge (+ de 16 ans). Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du comité régional (service formation).

	Niveau Départemental Scolaire	Niveau Régional Scolaire	Niveau National Scolaire
Équivalence FFA	↓	↓	↓
Benjamin	Jeune Juge Départemental	Jeune Juge Régional spécialité	
Minime	Jeune Juge départemental	Jeune Juge Régional spécialité	Jeune Juge Fédéral spécialité
Cadet et +		Juge assistant	Juge
<u>Conditions d'obtention :</u> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Être licencié(e) FFA ;<input type="checkbox"/> Avoir officié dans 2 compétitions FFA. En faire la demande auprès de la commission des officiels techniques du niveau concerné			

Deux ressources possibles :

- Directement dans l'application OPUSS **Compte LOL**
- Lien application glide : jounss.glideapp.io

QR code :



UNSS Jeunes Officiels

Annexe 1

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en **2023**
et n'étant pas autorisées à participer en
Équipes d'Établissement ou en Excellence

NÉANT

Annexe 2

AS ayant fait forfait dans les dix jours avant les Championnats de
France en **2023**
et n'étant pas autorisées à participer
en Équipes d'Établissement ou en Excellence

NÉANT

Annexe 3

Associations Sportives classées dans les 4 premières en **2022 et 2023** aux Championnats de France par Équipe d'Établissement non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

Collèges HAIES :

Num AS	Etablissement	Ville	Académie	Classement 2022	Classement 2023
AS 26001	Clg J.Lurçat	Achères	Versailles	1°	3°
AS 25320	Clg A.Bolland	Bessières	Toulouse	2°	4°

Collèges LANCERS :

Num AS	Etablissement	Ville	Académie	Classement 2022	Classement 2023
AS 18655	Clg P.A Renoir	Ferrières-en-Gâtinais	Orléans-Tours	1°	1°

Lycées VITESSE :

Num AS	Etablissement	Ville	Académie	Classement 2022	Classement 2023
AS 14671	Lycée J.Moulin	Pézenas	Montpellier	4°	3°

Lycées SAUTS :

Num AS	Etablissement	Ville	Académie	Classement 2022	Classement 2023
AS 03205	Lycée P.E Victor	Champagnol	Besançon	4°	3°

Lycées LANCERS :

Num AS	Etablissement	Ville	Académie	Classement 2022	Classement 2023
AS 26128	Lycée les 7 mares	Maurepas	Versailles	1°	1°
AS 18660	Lycée Durzy	Villemandeur	Orléans-Tours	2°	2°

Les AS inscrites dans le tableau ci-dessus, ayant l'obligation de s'inscrire en excellence, ne peuvent pas engager une équipe en catégorie Établissement à finalité nationale sur l'année en cours.

Annexe 4

Associations Sportives étant classées dans les 4 premières en 2023 des Championnats de France Excellence non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

NÉANT

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

